

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 20 juin 2022

N° CP-2022-6-15-3

N° applicatif 3456

15^{ème} Commission

Commission Sud Alsace - Saint-Louis, Sundgau et Thur-Doller

Service instructeur

Service partenariats et territoires rhénans

Service consulté

EURODISTRICT TRINATIONAL DE BÂLE: ABONDEMENT DU FONDS D'INITIATIVE CITOYENNE TRANSFRONTALIERE 2022

Résumé : Le présent rapport vise à permettre l'abondement du fonds de rencontre de l'Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB) pour l'année 2022 à hauteur de 1 250 €. Ce fonds permet de financer des projets de rencontres citoyennes bi- et trinationales sur le territoire de l'agglomération trinationale de Bâle.

Présentation de l'Eurodistrict trinational de Bâle

L'Eurodistrict trinational de Bâle (ETB), créé en 2007, est une association de droit local français, dont la vocation est de fluidifier la coopération entre les collectivités territoriales des trois pays et de porter des projets qui concernent des acteurs issus de cet espace franco-germano-suisse.

L'ETB est basé à la Maison TriRhena Palmrain à VILLAGE-NEUF et dispose d'un budget annuel de 353 374 euros, dont 22 669 euros sont versés par la Collectivité européenne d'Alsace.

L'ETB est un acteur majeur de la coopération transfrontalière sur ce territoire de 2 000 km² qui comporte 900 000 d'habitants, dont 60 000 frontaliers traversant chaque jour la frontière.

Présentation du fonds de rencontre

Le fonds de rencontre est un **dispositif de financement** destiné aux porteurs de projets du territoire permettant de soutenir les initiatives de rencontres citoyennes bi- ou trinationales. Le fonds permet de financer des projets à hauteur de 60 % maximum, avec une subvention maximale de 5000 €.

La création du fonds de rencontre ETB a émergé dès 2015 sous l'impulsion du Président de l'ETB de l'époque, M. Jean-Marc DEICHTMANN. Le fonds a officiellement débuté en avril 2016.

Pour la période 2016-2020, le fonds de rencontre était financé par un reliquat de 253 799 € du budget issu du fonds « microprojets » INTERREG IV, comprenant un cofinancement de **12 815 €** de l'ex Conseil Départemental du Haut-Rhin. Ce dispositif a rencontré un vif succès auprès des associations et collectivités locales grâce à la simplicité de son processus de demande. Aujourd'hui, après près de 5 ans, et la mise en place d'une cinquantaine de projets, le fonds de rencontre est épuisé.

La nouvelle période de programmation INTERREG VI envisage de soutenir des projets de rencontres citoyens. Cependant, la mise en place du futur instrument de subvention est au plus tôt fixée à début 2023.

Pour l'année 2022, l'ETB n'est *de facto* plus en mesure de soutenir les porteurs de projet qui le sollicitent pour financer un projet de rencontres via le fonds de rencontre, épuisé, ni via les dispositifs « microprojets » relevant du programme INTERREG.

Aussi, le Comité Directeur de l'ETB a validé l'abondement du fonds de rencontre pour un montant de **20 000 €** en 2022, auquel la Collectivité européenne d'Alsace participerait à hauteur de **1 250 €**.

Au vu du vif succès et de l'intérêt certain du fonds de rencontre pour la mise en réseau des acteurs de la société civile sur la section rhénane des trois frontières, je vous propose :

- D'approuver l'abondement du fonds de rencontre de l'Eurodistrict Trinational de Bâle à hauteur de 1 250 € pour l'année 2022.
- De prélever les crédits nécessaires sur l'opération P051O012T06 -P051E01 (imputation NATANA 65-6562-048) et de verser la somme de 1 250 € à l'Eurodistrict Trinational de Bâle à réception de l'appel de fonds.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY